

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2008**

**TARIFS 2008 - MAINTIEN PAR RAPPORT A 2007**

**LOCATION ET NETTOYAGE DE LA SALLE DES FETES**

- vin d'honneur ou communion = 230 €
- banquet ou bal = 390 €
- journée complémentaire = 75 €
- arbre de Noël = 510 €
- comité d'entreprise = 640 €

**LOCATION ET NETTOYAGE DE LA SALLE DES FETES - TARIFS POUR LES ASSOCIATIONS LOCALES**

- pour une assemblée générale (ou une réunion) /an : location et nettoyage gratuits,
- puis, deux locations gratuites par an avec nettoyage à 30 €,
- et au-delà, location et nettoyage à 50 €.

**LOCATION DE LA SONO**

- pour les associations locales :
  - o soirée dansante : 80 €
  - o hors soirée dansante : 40 €
- pour les habitants de PELTRE : 80 €
- pour les extérieurs : 160 €

**DROIT DE PLACE**

- 60 € l'an pour occupation du domaine communal.

**CONCESSION AU CIMETIERE ET ALVEOLE DU COLUMBARIUM**

- 55 €/m2 pour une concession au cimetière de 30 ans,
- 1.100 € le prix d'une alvéole dans le columbarium pour une durée de 30 ans.

**TAXES DE RACCORDEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT**

- logement de type F1 / F2 = 487 €
- logement de type F3 / F4 = 973 €
- logement de type F5 / F6 = 1460 €
- logement de type F7 et plus = 1810 €

## CREDITS DE FONCTIONNEMENT AUX ECOLES

2.400 € à l'école maternelle (pour 68 élèves),

4.100 € à l'école élémentaire (pour 127 élèves) dont 800 € affectés au renouvellement de manuels scolaires et 200 € affectés aux frais de direction.

## FINANCES

### **1) SERVICE ASSAINISSEMENT**

#### APPROBATION DES COMPTES 2007

Approbation du compte administratif qui présente un excédent de clôture de 142.618,64 € et du compte de gestion du receveur municipal.

#### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2008

Approbation du budget primitif équilibré à 132.333,83 € en section d'exploitation, et à 193.575,64 € en section d'investissement. La section d'investissement prévoit la réalisation de travaux rue de la Source.

### **2) SERVICE PRINCIPAL**

#### APPROBATION DES COMPTES 2007

Approbation du compte administratif qui présente un excédent de clôture de 347.478€ et du compte de gestion du receveur municipal.

Affectation de 273.933,25 € de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

#### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2008

Approbation du budget primitif équilibré à 802.750 € en section d'exploitation, et à 1.632.538,35 € en section d'investissement.

Pour l'essentiel, la section d'investissement prévoit :

- l'achèvement du bâtiment du centre socio-éducatif et son aménagement intérieur,
- la rénovation des deux courts de tennis extérieurs,
- la rénovation de l'école maternelle,
- l'extension du columbarium,
- l'achat d'un 2<sup>ème</sup> véhicule pour le service technique,
- la réfection du Couaroil (après sinistre),
- la réfection de la façade de la salle des fêtes (après sinistre),
- des travaux de voirie rue des Vignes prolongée,
- des travaux d'assainissement rue de la Source.

## **MAINTIEN DES TAUX DES 3 CONTRIBUTIONS DIRECTES LOCALES**

- TAXE D'HABITATION 8,00%
- TAXE SUR LE FONCIER BATI 10,98%
- TAXE SUR LE FONCIER NON BATI 30,45%

## **SUBVENTIONS 2008**

- 1.330 € à l'Association Entraide et Amitié,
- 700 € à l'Association Familiale,
- 6.000 € à l'Association Sportive de Peltre,
- 120 € à l'A.F.M. Téléthon,
- 550 € au C.L.A.S. de Guénange pour l'organisation de manifestations au sein de l'accueil périscolaire,
- 80 € à la Prévention Routière de Metz.

## **CONCESSION AU CIMETIERE**

Renouvellement pour 30 ans d'une concession de deux places du nouveau cimetière.

Peltre, le 23 avril 2008  
Le Maire,

Bernadette VELER